

Regards croisés sur l'église abbatiale* (Analyse critique des publications)

Préambule

La présentation de l'église de Saint-Gildas devant les membres du Congrès annuel de la SHAB, lors de leur excursion, ne pouvait prétendre éclaircir les nombreuses questions posées par cet édifice. Elle s'est limitée à l'analyse comparée des textes imprimés cités ci-après, dont les contradictions inspirent quelques pistes de réflexions.

Il est en effet surprenant de constater que cet édifice majeur de l'histoire de la Bretagne romane n'a pas stimulé de recherches fondamentales dans les fonds d'archives en dépit des incertitudes majeures de son interprétation.

Les Archives départementales du Morbihan mériteraient, parmi d'autres, d'être dépouillées systématiquement afin de mieux cerner tant la chronologie de l'histoire de l'abbaye que celle des bâtiments la composant. De même, et malgré quelques prémices¹, force est de constater qu'il n'a été conduit aucune analyse fine de l'archéologie de l'ensemble du bâti qui pourrait même aller jusqu'à des analyses pétrographiques permettant d'étayer des corrélations entre les maçonneries.

Introduction

Il s'agit donc de procéder à une critique raisonnée des écrits de Le Mené (1902) à X. Barral I Altet (1983) en passant par Duhem et A. Mussat, complété par le dernier article de Marc Déceneux, paru en juillet 2004 dans les publications du CeRAA.

Ce dernier a eu le mérite de contester l'idée commune à tous ces auteurs et largement diffusée, selon laquelle «il ne peut exister en Bretagne

* Classée MH sur la liste de 1840.

¹ M. DÉCENEUX.

d'architecture romane aboutie avant le début du XII^e siècle». La notion d'architecture «aboutie» n'exigerait-elle pas à elle seule un sérieux débat ? Certains auteurs affirment même qu'il faut attendre la fin du XI^e siècle pour que l'on construise des églises en pierres.

Saint-Gildas est donc, probablement et avec d'autres, un exemple de discours sur l'architecture romane et l'archéologie bretonnes qu'il faudrait remettre à plat et éclairer de la lueur d'une analyse objective des textes.

Certainement, convient-il, dans un premier temps, d'émettre les doutes et présenter les incompatibilités d'interprétations relevées chez les divers auteurs. C'est ce que nous avons tenté de faire dans cette présentation.

On ne se risquera pas à résoudre la question de l'authenticité d'une hypothétique fondation par le trop célèbre ermite Gildas du premier établissement monastique au VI^e siècle pour laquelle les communications du congrès ont montré l'immensité des interrogations et l'impossibilité de conclure. Notons cependant que la plupart des auteurs affirment avec assurance la fondation en 536, l'ensevelissement du corps de Gildas en 565 et l'adoption de la règle bénédictine en 818...

Pourtant, une preuve tangible de la véracité de l'histoire de Daoc enterrant en 919-920 quelques os de Gildas et fuyant jusqu'à Déols avec le reste des ossements du saint et sa bibliothèque nous serait bien agréable ! Non seulement pour le côté romanesque de l'aventure mais surtout pour éclairer, voire justifier, la demande, quatre-vingt-dix ans plus tard, d'un retour des moines cette fois assurément bénédictins précisément à cet endroit..., au milieu de la chasse ducale. Sans la tradition des reliques, Geoffroy 1^{er} aurait sans doute trouvé meilleur emplacement pour conquérir les hommes et les âmes !

Quoiqu'il en soit, l'important est que tout le monde y ait cru et dom Morice l'a prouvé.... Donc, en 1008, le duc Geoffroy aurait fait appel à Gauzlin, abbé de Fleury et protégé du roi, pour lui déléguer un de ses moines : Félix (le breton), afin de «relever», traduisent la majorité des commentateurs, «les monastères de Locminé et Saint Gildas». Cette imprécision du terme «relever» a longtemps justifié une datation tardive de la construction romane jamais antérieure au XII^e siècle².

Cependant, M. Deceneux précise le texte : *ut reedificaret et restauraret ea*, ce qui ne laisse aucun doute sur la matérialité d'une reconstruction³ en même temps que la réalité conjointe d'une remise en ordre morale et spirituelle.

² R. GRAND.

³ La traduction portée dans l'ouvrage édité par Bordessoules précise : «Il lui remit les dits monastères (saint Gildas et Locminé) avec toutes leurs dépendances, le priant et le suppliant de les réédifier avec zèle »

L'observation archéologique des bâtiments actuels ne permet pas de retrouver quelque trace que ce soit d'un édifice antérieur à l'an 1000, contrairement à Ambon où a été retrouvé dans les fouilles des années 1985 et suivantes, le premier oratoire du x^e siècle construit en pierres.

Admettons donc qu'en restaurant le monastère et la vie monastique, Félix ait construit une église neuve, sur les reliques de saint Gildas (celles que Daoc avait enterrées avant de fuir)⁴.

Si tel est le cas, Félix n'a rien écrit (ou il ne nous est rien parvenu) sur la conduite du chantier... L'église est consacrée le 30 septembre 1032 (le chœur est donc au moins achevé) par Judicaël, évêque de Vannes et frère du duc.

Une des principales questions est de savoir si les parties romanes que nous avons sous les yeux aujourd'hui sont les vestiges de la construction de Félix. À la condition que cette construction ait été réalisée en pierres...

La question subséquente étant : comment se présentait l'abbatiale à l'époque romane ?

La composition générale de l'abbaye

Il nous reste aujourd'hui l'organisation générale du monastère selon le plan «modèle» du manuscrit de saint Gall adopté dans la règle bénédictine : la chapelle au nord, les bâtiments conventuels au sud autour du cloître, les jardins au sud. Cette disposition explique le développement de l'agglomération au nord de l'ensemble conventuel. Ces dispositions qui figurent sur le *Monasticon* de 1687 existent encore⁵. Mais seule est accessible l'église rachetée par la commune de Saint-Gildas pour servir d'église paroissiale.⁶

⁴ M. Déceneux cite l'épisode du retour en 1024 du moine vers Fleury et de sa nouvelle prise en charge en 1025, en tant qu'abbé, du destin de saint Gildas (d'après H. Guillotel).

⁵ Une des planches du *Monasticon gallicanum*, recueil de 168 planches gravées au trait des 147 principaux prieurés et abbayes bénédictines français affiliés à la Congrégation de Saint Maur, la plupart dans le dernier quart du xvii^e siècle, gravée en 1687 représente en élévation-perspective l'abbaye dans son état du moment.

⁶ Aujourd'hui, l'ensemble de la clôture appartient à la Congrégation des sœurs de la Charité de Saint Louis. Cette congrégation a été fondée en 1803 par Madame Molé de Champlatreux, veuve du garde des sceaux de Louis XVI guillotiné pendant la révolution et invitée par l'évêque de Vannes à fonder une école pour enfants pauvres. En 1824, Madame de Molé achète l'abbaye ruinée et vendue comme bien national et y transfère son école. Aujourd'hui, les bâtiments sont fermés au public et abritent un centre de retraite et de formation philosophique et spirituelle.

La façade de l'abbatiale

La façade, comme l'ensemble des trois vaisseaux de la nef et la croisée, datent de la reconstruction confiée entre 1699 et 1705 à l'entrepreneur vannetais Olivier Delourme (auteur des plans des châteaux de Kerguéhennec, de Loyat, de l'église saint Patern de Vannes et de l'abbaye cistercienne de Prières dans l'actuelle Loire-Atlantique)

La tour achevée en 1705 est une manifestation du style classique le plus pur amplifiée par la qualité de mise en œuvre de l'appareil propre à cet entrepreneur «muté» en architecte, dont l'ensemble de la production témoigne d'une grande maîtrise de l'art de l'appareillage.

Le devis des travaux de 1699 (2 000 livres) est conservé aux Archives départementales du Morbihan, série H. Il y est mentionné que les pierres et les bois seront récupérés de la démolition «de la vieille tour qui est sur la croisée du bâtiment et de la galerie nord du cloître et des vieilles longères de la nef et de la tour de l'ancienne nef».

Les pierres comme le tuffeau seront déchargées au port : «Elles seront charroyées par les révérends pères et en cas que l'entrepreneur ne puisse pas faire venir par bateau les pierres propres pour les corniches du portail et de la nef, il en fera tirer en une carrière de cette île qui lui sera donnée par les révérends». S'agirait-il de la carrière de l'Île aux Moines si bien décrite par M. Chauris ?

La largeur des collatéraux de la nef a été rétrécie de près de 2 mètres comme le montrent encore les traces du mur ouest du bras nord.

Plusieurs questions se posent alors :

Quelle était la façade romane ?

Il est bien difficile de trancher cette question et on peut regretter que les récents travaux d'aménagement du parvis occidental n'aient pas donné l'occasion de procéder à des relevés archéologiques qui auraient heureusement complété les remarques de R. Grand⁷.

– Le devis de 1699 mentionne une tour de «l'ancienne nef» différente de la «vieille tour de croisée». La précision des deux adjectifs, qu'elle soit volontaire ou pas, ne permet pas de déterminer une quelconque antériorité de l'une de ces deux tours par rapport à l'autre

– La vue scénographique du *Monasticon* de 1687 identifie à l'ouest de la nef un «*propyleum dirutum*»⁸. On peut en effet distinguer à l'ouest

⁷ «Le service de la voirie a jugé bon de recouvrir... le terrain avoisinant... masquant... les traces du narthex... dont les fondations... se lisaient alors très nettement sur le sol.»

⁸ Ce qui doit être traduit par : péristyle ruiné.

un mur ruiné appareillé, ouvert d'une baie en plein-cintre, précédé à l'ouest d'un massif ruiné ouvert au nord de deux baies plein-cintre géminées⁹.

– Roger Grand aurait pu mieux exploiter le texte de 1668 qu'il se contente de présenter en note (Xavier Barral l'ignore) : «La nef avait au bas un porche à piliers les uns sur les autres, faisant double étage, dont le bas servait d'entrée à l'église, le haut de défense pour conserver le monastère en temps de guerre».

C'est ainsi qu'en 1668 on interprétait cet avant-corps de bâtiment occidental qui n'est pas sans rappeler les dispositions occidentales de Cluny II (dédicacée en 981) et l'exceptionnelle tour-porche de l'abbaye de Fleury à Saint-Benoît-sur-Loire, l'abbaye mère commencée sous l'abbatit de Gauzlin en 1020 et signée d'Unbertus dont on rapporte qu'il aurait dit «qu'elle devra[it] servir d'exemple à toute la Gaule».

– Marc Déceneux, dans son texte de 2004, démontre avec force calculs déduits des textes de 1668 et 1678 l'existence d'un corps occidental formant narthex qu'il inclut dans la nef en lui donnant toute sa largeur. Ce que ne dément pas le dessin du *Monasticon*.

On dit que la tour-porche de Saint-Benoît est unique. Y aurait-il eu un exemplaire breton de cette invention ? Il n'y a aucune raison de rejeter cette hypothèse qui accrédirait en outre une construction du moine Félix (1008-1032).

Quelles étaient les dispositions de la nef romane ?

La longueur ? Il paraît acquis qu'elle avait quelques 29 m de longueur d'après le procès-verbal de 1678¹⁰ méticuleusement analysé par M. Déceneux.

Son élévation ?

Notons que les procès-verbaux de visite dressés en 1668 et 1678 décrivent précisément un «ancien jubé» qui termine à l'ouest la nef. Il s'agit certainement d'une tribune portée sur arcades et voûtes comme celle de Saint-Philibert de Tournus, chapelle haute dédiée à saint Michel¹¹, datée vers 1008-1010.

⁹ Précisons que de la figuration d'une tour de croisée sommée d'une flèche en bon état alors qu'elle venait d'être foudroyée en 1668, on peut déduire que le *Monasticon* représente tout autant un état des lieux qu'un projet de travaux. Confusion qui ne facilite pas l'analyse. R. Grand en déduit que les moines l'avaient rétablie en bois le plus économiquement possible entre 1668 et 1687...X. Barral suit cette interprétation.

¹⁰ Procès-verbal conservé aux AD 56 4H36.

¹¹ Cette disposition n'est pas sans rappeler les églises-porches de l'art carolingien.

Une nef formée d'un vaisseau central et de deux collatéraux ne fait aucun doute¹². Mais les textes de la fin du XVI^e et du XVII^e siècle, c'est-à-dire avant la construction de la nef actuelle par O. Delourme, ne concordent pas suffisamment pour permettre une restitution sans faille des élévations de cette nef.

De quels documents descriptifs disposons-nous ? Dans l'état actuel des connaissances, rien de l'époque médiévale. Pour l'époque moderne, l'abbaye ayant été mise en commende en 1506, s'amorce une lente marche vers le déclin attesté par plusieurs procès-verbaux qui consignent l'état des bâtiments et les mesures à prendre pour les réparer¹³. Le procès-verbal de 1598 déjà mentionné¹⁴ constitue la première description précise d'une partie de l'église : la nef, dont il s'agit de stigmatiser l'état de ruine.

En 1636, Dubuisson-Aubenay observe : «La nef n'a que le côté boréal achevé avec colonnes à chapiteaux gothiques (sic) et portant traces de 5 ou 600 ans de vétusté.»¹⁵

En 1650, l'arrivée des Mauristes marque la reprise de l'abbaye et des bâtiments. Un plan dressé en 1653¹⁶, interprété par R. Grand comme un état des lieux, est analysé par X. Barral comme un projet de travaux. La disposition de la nef à un seul vaisseau tend à confirmer cette version. En outre, la figuration du rond-point du chœur avec 6 colonnes prouve que ce plan est en partie erroné.

La chronique anonyme de 1668, déjà citée, ne donne aucune indication sur les divisions intérieures de la nef.

Le procès-verbal de 1678 est minutieusement étudié par M. Déceneux mais ne donne aucune précision supplémentaire.

La gravure de 1687 dans le *Monasticon gallicanum* qui n'apporte aucune information sur la nef autre que son état de ruine, n'autorise aucune déduction supplémentaire sauf peut-être à déceler un mur au nord ouvert d'une baie ou d'une arcade ?

Dans le silence des textes, tous les auteurs s'accordent à considérer que les six chapiteaux sculptés et déposés au sol dans l'église (3 à l'entrée, 1 dans le collatéral sud, 1 dans le chœur et 1 dans le bras nord) sont une

¹² LE MÉNÉ et R. GRAND, analyse d'un procès verbal de 1598 : mention « des vieux pilliers de pierre de taille avec les chapiteaux et les voultres ».

¹³ Un Arrêt du Parlement de 1636 condamnant l'abbé à 500 livres annuelles pour les réparations entraînant sa démission.

¹⁴ Cf. note 12.

¹⁵ Cette description étaye le parti de restitution des élévations de la nef par M. Déceneux.

¹⁶ Conservé aux Archives nationales.

des plus grandes énigmes de cette abbatale et les éléments-clés pour déduire la forme des supports et celle des divisions intérieures de la nef. On a tout dit sur leur compte : gauches ou harmonieux, sculpture archaïque, naïve¹⁷ ou évoluée¹⁸. Cependant, à bien les confronter avec la production bretonne de l'époque romane, on peut considérer ces éléments comme des œuvres majeures du roman breton tant par leur taille exceptionnelle (2 cubes de 0,80 m de côté, 2 cubes de 0,75 m. 2 de 0,70 m.) que par la qualité de leur sculpture.

Il convient de les regrouper en deux familles distinctes :

– Les deux chapiteaux posés au sol de part et d'autre de la porte occidentale

– Les quatre autres.

X. Barral détache les premiers du modèle corinthien qui caractérise les seconds et les chapiteaux *in situ* dans le chœur. Effectivement le décor végétal est remplacé par un décor animalier (sud) ou de rinceaux (nord), de palmettes et les volutes d'angles sont remplacées par des monstres. Le premier au sud est unique par la représentation d'un bestiaire fantastique (animaux bicéphales rattachés par une tête commune, monstres au corps d'oiseau et tête de félin aux angles, queues enroulées reliées par une tête d'animal).

M. Déceneux considère que ces deux chapiteaux trouvent leurs modèles dans des œuvres de la première moitié du XI^e siècle (Saint-Benoît-sur-Loire et même dans des manuscrits du X^e siècle).

Le deuxième groupe dérive du modèle corinthien avec feuilles d'acanthé, caulicoles et volutes ou crossettes d'angles (chapiteau déposé près du premier pilier sud de la nef).

Ces chapiteaux ont donné lieu à toutes les interprétations aussi contradictoires les unes que les autres. Les unes¹⁹ veulent démontrer que certains ou tous les chapiteaux provenaient de la nef et que celle-ci était donc divisée par des colonnes (du type de Saint-Savin-sur-Gartempe), prouvant ainsi la parenté entre Saint-Gildas et le Poitou, ce qui est évidemment une affirmation ambitieuse. Notons aussi que la remarquable nef de l'église de Saint-Genou dans l'Indre présente une telle disposition et que les sculptures des chapiteaux de cette église ont de nombreuses analogies avec celles de Saint-Gildas... D'autres encore veulent le contraire et les attri-

¹⁷ R. GRAND.

¹⁸ X. BARRAL I ALTET.

¹⁹ M. DÉCENEUX.

buent au rond-point du chœur²⁰. Pour d'autres encore, «ces œuvres n'ont vraisemblablement jamais fait partie du décor sculpté de l'église»²¹.

X. Barral, pour sa part, émet l'idée d'une implantation originelle dans le porche ; proposition qui nous paraît tout à fait plausible, à la condition de considérer la formule «des piliers en carré» décrite en 1678 et finement étudiée par M. Déceneux comme une allusion à la disposition en plan des supports et non pas comme leur forme particulière. Une nouvelle fois, on doit regretter l'absence d'une étude précise des substructures occidentales. R. Grand affirme la formule : colonnes, sommées de chapiteaux identiques à ceux déposés. X. Barral réfute la description sommaire de Dubuisson-Aubenay et soutient l'hypothèse des piliers cruciformes. M. Déceneux se réfugie derrière Dubuisson-Aubenay, considérant que le mot «colonne» a un sens précis, contrairement au mot «pilier» de 1598 dont le sens est plus vague...

Que faut-il tirer de toutes ces contradictions ? Pour ma part, il ne s'agit pas de trancher entre ces théories relevant de la conviction, mais seulement de poser la question et donc de stimuler la recherche en précisant que :

– Affirmer la formule «colonne du type Saint-Savin» est révolutionnaire (la nef de Saint-Savin est datée de 1060-1080), *a fortiori* si on admet que le moine Félix en soit l'auteur...

– Il n'y a pas si longtemps, les historiens d'art eux-mêmes employaient à la place du mot support indifféremment : colonne ou pilier. En conséquence, attribuer à Dubuisson-Aubenay une rigueur aussi parfaite du vocabulaire de l'architecture est hasardeux. Cette rigueur supposée nous paraît incompatible avec l'approximation chronologique dont il fait preuve quand il qualifie la sculpture de ces colonnes de «gothique». Olivier Delourme utilise en 1699 le mot pilier pour désigner un contrefort...

– Les arpenteurs plus méticuleux les uns que les autres qui ont consigné l'ensemble de leurs données dans les deux procès-verbaux de 1668 et 1678 n'ont pas mentionné une structure aussi exceptionnelle.

– Le fait qu'il ne subsisterait que deux de ces chapiteaux sur les dix originels comptabilisés par M. Déceneux porte à la discussion.

– Et enfin, le silence d'Olivier Delourme sur une telle disposition surprend. Il devait bien rester quelque trace, en 1699, malgré l'état de vétusté de la nef...

²⁰ X. BARRAL.

²¹ Images du patrimoine, Sarzeau.

Toutes ces remarques plaident en tout état de cause pour la plus grande prudence dans toute tentative de restitution des dispositions intérieures originelles de la nef dont on ne peut imaginer – sans preuve du contraire – qu'elles n'aient pas été d'emblée inscrites dans la tradition initiée par l'église de l'abbaye-mère de Fleury, soit le pilier cruciforme. Alors, l'hypothèse de colonnes sommées des dits chapiteaux dans le narthex s'imposerait...

Comment se présentaient le chœur, la croisée et le transept à l'époque romane ?

La même question peut être posée d'entrée : est-ce que le chœur et le transept romans actuels sont ceux de Félix (1008 ou 1025), qui ont été consacrés en 1032 par Judicaël ? Question à laquelle tous les auteurs ont tenté de répondre avec des solutions assez concordantes fondées sur la certitude qu'« une architecture aboutie » ne pouvait être antérieure au début du XII^e siècle...

Et enfin d'où proviennent les quatre chapiteaux déposés (autres que les deux de l'entrée) s'ils ne proviennent pas de la nef ?

– En ce qui concerne la représentation du chœur, il a déjà été précisé que le premier plan connu (celui de 1653) est empreint d'erreurs. Le rond-point contient 6 colonnes. Or, sauf à prévoir une reconstruction totale dans le style roman de l'ensemble de l'abside, la présence de 3 chapelles absidales anciennes n'autorise pas un rond-point formé de 6 colonnes mais nécessite, *a contrario*, un rond-point de 4 colonnes.

– Le texte de 1678 mentionne que « le chœur et le déambulatoire avaient été rétablis », sans que l'on puisse déterminer avec précision l'étendue exacte de ces travaux.

– Le *Monasticon* de 1687 montre que la toiture de l'ensemble a déjà été refaite en couvrant sous un seul pan circulaire vaisseau central et déambulatoire, aveuglant de fait la série de fenêtres hautes qui éclairaient directement le vaisseau. Une telle disposition est visible dans le chœur de Saint-Benoît-sur-Loire. Rappelons que le chœur de Fleury est commencé en 1067 et terminé en 1108.

– Le 28 mars 1836, le pignon sud du bras sud du transept s'effondre à la suite d'un ouragan, ce qui motive la demande de secours au gouvernement et l'inscription sur la liste des secours de 1840 valant annexe à la liste des monuments historiques classés de la France dressée en 1887. Il sera reconstruit légèrement abaissé. Mais les travaux ont été mal réalisés et devront être repris en 1932.

– Entre 1881 et 1892 les architectes des Monuments historiques Édouard Corroyer et Eugène Gout dirigent de très importants travaux de

restauration du chœur. Ils consistent en une reprise totale des toitures et maçonneries de l'ensemble du chevet. On doit cependant déplorer qu'un état des lieux précis et détaillé avant travaux n'ait pas été établi et qu'en privilégiant les opérations nouvelles, on n'ait pas pris soin de consigner ce qui doit disparaître. D'ailleurs, E. Corroyer ne semble pas avoir porté beaucoup de considération à l'église de Saint-Gildas, car elle n'est pas même mentionnée dans son ouvrage *L'architecture romane* publié en 1887 à la Bibliothèque de l'enseignement des Beaux Arts, alors qu'il consacre de nombreuses lignes à l'abbaye du Mont-Saint-Michel...

En revanche grâce aux documents comptables et aux quelques photographies conservées à la médiathèque du patrimoine sur le chantier (1882-1884), l'étendue exacte des travaux peut être précisée :

- les baies ont été agrandies
- d'autres ont été percées
- les maçonneries ont toutes été reprises en partie haute y compris certains *opus spicatum* et les modillons ont été sculptés à neuf (45 sur 47 !)
- la charpente et la couverture ont été «refaites à l'identique des dispositions trouvées, n'ayant trouvé aucune trace de dispositions antérieures» (les modifications avaient été faites lors des travaux de 1678). Les critiques de Duhem et de R. Grand à propos de «l'éteignoir» sont donc injustifiées.
- les arcs-doubleaux et voûtes ont été refaits
- la galerie de fenêtres trouvées murées a été maintenue
- les 4 colonnes et chapiteaux du rond-point sont sculptés à neuf en 1885. Une photographie de 1892 montre un chapiteau déposé dans le bras nord.
- le niveau du chœur est abaissé et les pierres tombales sont reposées verticalement le long du chœur.
- Le grand retable mauriste datant de 1650 est démonté et transporté dans le bras sud.

Le chœur, malgré des profondes reprises au XIX^e siècle conserve de nombreux éléments romans notamment un ensemble exceptionnel de chapiteaux (en dehors des quatre copies du rond-point).

Comme pour les précédents sujets, aucun texte précis ne permet de fixer une quelconque datation de cette partie orientale de l'édifice et ici, comme précédemment, l'étude archéologique du bâti reste du domaine de l'hypothèse. Il ne subsiste que le plan général et les supports, - piliers cruciformes avec leurs chapiteaux sculptés - pour nous aider dans une démarche comparative. L'étude de la stylistique des sculptures des chapiteaux est donc essentielle.

Une nouvelle fois, les auteurs partagent leurs avis entre les tenants d'un retard de la Province et les partisans d'une adoption précoce des modèles extérieurs.

R. Grand y lit trois campagnes de travaux :

– De la première campagne (celle de Félix), il subsisterait le plan, le mur sud et la chapelle sud du chœur, « aucune décoration ne pouvant subsister de cette époque *la plus pauvre en Bretagne* »

– L'enveloppe du chœur avec le déambulatoire et le transept caractérisés par l'archaïsme des bases dateraient des travaux consécutifs à la tempête de 1118 : *validus ventus*. Les deux chapiteaux de l'entrée de la nef seraient aussi à rattacher à cette campagne.

– Enfin, le rond-point, daterait de 1184-1189, comme la corniche à modillons de la chapelle est et la fenêtre du bras nord avec ses chapiteaux en calcaire.

Cette chronologie s'appuie sur les dates connues par les narrations des événements climatiques sans aucune preuve convaincante « que les bâtiments renversés lors des tempêtes » soient des parties de l'église et non par des bâtiments conventuels.

X. Barral, tout en constatant la modicité des maçonneries réellement romanes, y voit au contraire une construction unitaire cohérente avec les chapiteaux du chœur, « ne pouvant être antérieure au début du XII^e siècle », c'est-à-dire construite après la tempête de 1118. Pour cet auteur, les chapiteaux du chœur hérités du modèle corinthien avec les feuilles d'acanthé sur les corbeilles, les volutes et caulicoles sur les angles sont les variantes d'un même groupe cohérent qui puise à des sources étrangères à la Bretagne.

M. Déceneux soutient une théorie intermédiaire : « L'ensemble du chœur donne l'impression d'un espace articulé qui rend vraisemblable l'estimation chronologique du début du XII^e, validée par la puissance des grands berceaux et la stylistique des demi-chapiteaux, le caractère évolué des bases à griffes et l'arcature aveugle. » En revanche, le bras nord du transept serait contemporain d'un premier chœur à déambulatoire réédifié postérieurement sur le même plan et sur les soubassements d'origine. Les grands chapiteaux seraient même des remplois de cette première construction...

Il nous surprend que le prolifique écrivain Abélard, devenu abbé en 1127-1132, n'ait rien rapporté d'un tel événement dans son abbaye : la reconstruction du chœur ! Était-il seulement intéressé par la description des frasques de ses moines rebelles « qui n'ont d'autre règle que de ne pas en avoir » au point de ne pas parler de travaux qui auraient débuté moins de 10 ans avant son arrivée et seraient peut-être encore en cours ? Cette preuve de restauration du monastère et de ses mœurs n'aurait-elle pas atténué l'histoire de ses malheurs ?

Pour d'autres auteurs le plan du chœur à absidioles et déambulatoire n'a pu être réalisé qu'au début du XII^e siècle, «époque à laquelle est apparu ce mode de construction». C'est ignorer que ce mode constructif avait été appliqué dès 1002-1017 à la crypte de Saint-Bénigne de Dijon, à Saint-Philibert de Tournus à partir de 1019, à Landévennec (1031-1047) et à Saint-Benoît-sur-Loire lors de la reconstruction à partir de 1067.

Conclusion

Le parti pris déjà ancien de réfuter la capacité de la Bretagne à adopter les modèles les plus novateurs de l'art de bâtir a conduit nombre d'auteurs à placer systématiquement les principales constructions non archaïques du roman breton à la charnière des XI^e et XII^e siècles. Aujourd'hui, une approche critique de cette théorie étayée par les progrès de la recherche archéologique conduit à rejeter de telles affirmations. Et si, au contraire, l'abbatiale de Saint-Gildas révélait une adoption précoce en Bretagne des nouveaux plans adoptés par les bénédictins comme le chœur à déambulatoire et le narthex occidental ? Et si au contraire, les sculptures des chapiteaux prouvaient l'adoption de modèles ligériens tout en permettant des variantes héritées d'une tradition locale ? Alors, l'abbatiale de Saint-Gildas, œuvre du moine Félix venu de Fleury entre 1008 et 1032, apparaîtrait comme une étape essentielle dans l'histoire de l'architecture romane bretonne justifiée par la référence à un modèle fort : l'abbaye-mère de Fleury.

Ces pistes de travail immenses exigeraient autant une analyse systématique et comparative de chacun des chapiteaux et de chacune des bases des colonnes comme une étude archéologique rigoureuse du bâti. Elles exigeraient aussi et surtout une étude exhaustive de l'ensemble des fonds d'archives comme une nouvelle lecture des chartes de dom Morice, dépassant les objectifs de la présentation rapide qui nous était demandée. Elles exigeraient encore un abandon des poncifs sur le premier art breton et ses capacités à assimiler des influences extérieures à la région fussent-elles hardies et novatrices...

Geneviève LE LOUARN

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Les archives

Médiathèque du patrimoine, Ministère de la Culture, Paris, dossier Saint-Gildas-de-Rhuys : archives, plan, photographies, 1836-1989.

Direction régionale des Affaires culturelles de Bretagne, conservation régionale des Monuments historiques, étude préalable aux travaux conduite par l'architecte en chef des Monuments historiques J.-F. Lagneau, 2000.

La bibliographie

X. Barral I Altet, «Saint-Gildas-de-Rhuys», dans *Congrès archéologique de France*, Morbihan, 1983, publié en 1986.

R. Champeau, *Abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys*, imp. à Colmar, 1985.

M. Déceneux, *Quelques édifices du premier art roman breton : éléments pour une nouvelle chronologie*, Dossiers du Ce.R.A.A., 2004.

Duhem, *Dictionnaire des églises de France*, Morbihan 1932

R. Grand, *L'art roman en Bretagne*, Paris 1958

Le Mené, *Abbayes et prieurés du diocèse de Vannes*, 1902

A. Mussat, *Arts et cultures de Bretagne*, Paris, 1979

A. Régent, *La presqu'île de Rhuys*, Vannes, 1902

Le Morbihan de la Préhistoire à nos jours, Ouvrage collectif, Bordessoules, 1994

La Presqu'île de Rhuys, Morbihan : Sarzeau et son canton, Rennes : Association pour l'inventaire de Bretagne, Coll. Images du patrimoine, 1994.

- Concernant le décor architectural de l'église, les pierres tombales, le mobilier et le trésor, il convient de se référer aux publications suivantes :

P.-M. Auzas, «Le trésor de Saint-Gildas-de-Rhuys», *Congrès archéologique de France* 141, 1986.

J.-Y. Copy, *Art, société et politique au temps des ducs de Bretagne, Les gisants haut-bretons*, Éditions Aux amateurs de livres, Paris, 1986.

- Cependant quelques précisions complémentaires peuvent être apportées :

Vitraux : œuvre de Jean-Jacques Grüber réalisées entre 1950 et 1957.

Autel : œuvre en bois recouvert de feuilles de cuivre de Philippe Kaepplin réalisé en 1999.

Des études sur certaines pièces du trésor à l'occasion de l'exposition de 1994, *Bretagne d'or et d'argent: les orfèvres de basse Bretagne, du XIV^e siècle au XX^e siècle*, Daoulas, 1994

- Bras reliquaire (n° 2 du catalogue par P.-M. Auzas) : certains ornements comme les filigranes autour de la fenêtre et sur les galons du poignet et de la manche doivent être datés du XIII^e siècle, tandis que les galons estampés datent du XIV^e siècle. L'objet serait une commande probable du duc Jean de Montfort.
- Chef reliquaire (n° 7 du catalogue par P.-M. Auzas), mentionné dans un inventaire de 1612, peut être daté de la fin du XVI^e siècle.
- La jambe reliquaire et le reliquaire dit de la cuisse et du genou de saint Gildas (n° 4 et 3 du catalogue, par P.-M. Auzas) sont datés de la première moitié du XV^e siècle.